

Paris, le 6 février 2014



DISCOURS DE M. GÉRARD ROMITI

Président du Comité National des Pêches Maritimes
et des Elevages Marins



Messieurs et Mesdames les Sénateurs,

Messieurs et Mesdames qui participez ou assistez à cette audition publique, sur les pêches maritimes et les manières de concilier exploitation et préservation des ressources halieutiques.

Les professionnels du secteur des pêches maritimes sont particulièrement sensibles à l'intérêt que vous portez à leur devenir. L'invitation de participer à cette audition qui a été adressée aux représentants de l'organisation professionnelle des pêches maritimes françaises, en témoigne de façon indéniable.

Vous vous êtes adressés au bon interlocuteur.

Notre organisation professionnelle dont la légitimité a été confirmée et renouvelée à la suite d'une Loi que vous avez adoptée récemment, représente la collectivité de toutes les entreprises de pêche françaises, qu'elles soient petites ou grandes, qu'elles se livrent à la pêche côtière ou à la pêche hauturière ou à des pêches lointaines. Toutes ont la possibilité de participer à nos débats, à nos prises de position, au choix de leurs représentants au travers d'élections, que cela soit à l'échelon local, à l'échelon régional et ou à l'échelon national.

Mais

En vous assurant qu'il ne s'agit aucunement d'une marque de défiance vis-à-vis de la représentation nationale.

Nous ne voulons pas, ni ne pouvons, nous livrer aujourd'hui à un jeu que nous croyons inutile.

Nous ne fuyons pas, ce n'est pas notre habitude ni mon habitude.

Mais il y a des raisons essentielles à cela.

Le rapport de 2008 du Sénateur CLEACH appelait à plus de concertation et d'échanges entre ceux qui participent à la Recherche dans le domaine de l'halieutique et les pêcheurs, pour déjà fonder un consensus sur l'état des ressources que les pêcheurs européens exploitent.

Depuis, les échanges et les collaborations qui existaient déjà à cette époque se sont poursuivis, se sont encore amplifiées et renforcées,

Tant avec les chercheurs des principaux Instituts de recherche français qui interviennent dans ce domaine, que sont IFREMER, l'IRD ou encore le Muséum d'Histoire Naturelle pour ce qui concerne les eaux australes des Terres Australes et Antarctiques françaises,

Qu'avec les chercheurs étrangers qui participent aux instances collégiales d'expertise et de mise en commun des résultats des recherches, comme par exemple le CIEM, et ce de conserve avec nos collègues européens.



Les relations que la profession des pêches française et au delà de la profession des pêches européennes entretiennent avec les chercheurs qu'ils côtoient maintenant pratiquement tous les jours, sont maintenant empreintes d'une confiance, qui n'est pas une complicité, mais qui a abouti à forger dans la plupart des cas une perception commune de l'état des ressources, et qui a permis de rapprocher considérablement les points de vues sur voies et les moyens qui sont encore à emprunter pour aboutir à une exploitation pleinement durable de ces ressources.

Il est dorénavant indéniable que la pression de pêche a été par exemple diminuée par deux dans l'Atlantique Nord-est depuis le début des années 2000, et non depuis que la Commission actuelle a initié la dernière réforme de la Politique commune des pêches, et s'établit vraisemblablement maintenant à des niveaux proches de ceux du début des années 60,

Et même si cela est encore contesté fortement par certains, qu'il y a beaucoup plus de poissons dans l'eau maintenant qu'il y en avait dans les années 2000.

Et pourtant ...

Vous nous proposez aujourd'hui d'échanger, et encore indirectement, avec des représentants de la recherche halieutique, qu'aucun pêcheur n'a jamais rencontré, à l'exception peut-être d'un qui se reconnaîtra (D. GASCUEL), et que nous estimons pour cela incapables de témoigner utilement de l'état des relations qui existent entre la Recherche halieutique et les pêcheurs français et des constats communs qu'ils ont réussis à établir.

Vous nous proposer également d'échanger, cette fois directement dans la même table ronde, avec des représentants d'organisations non gouvernementales qui font profession de détruire la pêche commerciale, de nier sa légitimité, de faire chanter en prônant des boycotts, de contester à l'organisation professionnelle des pêches françaises sa représentativité, de travestir la réalité et de dénigrer, de contester aux votes de la représentation européenne tout crédit allant même jusqu'à faire croire que ses élus français en forme la majorité,

Echanger avec eux, nous ne pouvons pas ou plus,

Pour ces deux raisons, nous vous prions de bien vouloir nous excuser de ne pas participer pleinement à cette audition, les échanges seraient d'aucune utilité.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition si vous souhaitez nous entendre encore, et même si vous pensez utile d'organiser un débat contradictoire, mais avec d'autres interlocuteurs alors ou aussi.

Gérard Romiti

Président du Comité National des Pêches et des Elevages Maritimes

